

nent d'être ajoutées aux anciennes. Au-dessus de la mention *très-bien*, qui déjà laisse peu à désirer, on vient de mettre la mention *parfaitement bien*, qui est maintenant le but suprême, l'idéal où tout bachelier doit tendre; au-dessous de la mention *assez bien*, on a mis la mention *passable*, limite extrême de l'indulgence des juges et de la médiocrité des candidats. Personne n'a obtenu, cette année, la mention *parfaitement bien*, mais il n'en a pas été de même de la mention *passable*; c'est la voie large par laquelle le grand nombre est entré. Cependant nous avons donné à peu près autant de mentions distinguées que l'année dernière.

Dans la session d'août, MM. Bianchi, Garin et Fauchier, tous les trois élèves du lycée de Lyon, ont mérité la mention *très-bien*; dans la session de novembre, M. Bosdari; et dans la session d'août, MM. Desvernay, Rombau, Lardet et Clarard ont mérité la mention *bien*.

Nous voudrions qu'on donnât à ces mentions d'honneur, en les inscrivant sur les diplômes eux-mêmes, une importance plus grande et un souvenir plus durable que ce compte rendu ou un certificat provisoire. Entre la mention *passable* et la mention *très-bien*, je l'ai déjà dit, la différence est très-grande; l'une signifie tout au plus la médiocrité en toutes choses, l'autre, au contraire, atteste de fortes et brillantes études. Un diplôme avec la mention *très-bien* ou même *bien*, ne serait-il pas, en beaucoup de circonstances, une bonne recommandation et un motif légitime de préférence?

Nous avons examiné sept candidats à la licence. Trois se sont présentés au mois de novembre, et deux ont été reçus: M. Cons, maître répétiteur au lycée de Mâcon, et M. l'abbé Beaudet, de la maison des Carmes de Paris. A la session d'août, sur quatre candidats un seul a été reçu, M. Gardiennet, maître répétiteur au lycée de Lyon et élève de nos conférences.